



**COMITÉS DU SPUL**  
**DESCRIPTIONS DES POSTES**

**SPUL**

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

<i>Poste de président(e) – Comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs .....</i>	<i>2</i>
<i>Poste de membre – Comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs .....</i>	<i>3</i>
<i>Poste de membre – Comité d'aide financière .....</i>	<i>4</i>
<i>Postes de co-président(e) – Comité vie professorale et collégialité .....</i>	<i>5</i>
<i>Poste de membre – Comité vie professorale et collégialité.....</i>	<i>6</i>
<i>Poste de membre – Comité du SPUL sur la retraite .....</i>	<i>7</i>
<i>Poste de membre – Comité d'application de la convention collective .....</i>	<i>8</i>
<i>Poste de membre – Comité du SPUL sur les finances de l'Université Laval .....</i>	<i>10</i>
<i>Poste de président(e) – Comité de réflexion du SPUL sur l'intelligence artificielle.....</i>	<i>12</i>

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de président(e) – Comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs

**SPUL**

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Président(e)	1	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2027	2 ans

### MANDAT DU COMITÉ

- Étudier toute question relative aux conditions d'accueil des professeur(e)s qui poursuivent leur carrière à l'Université Laval;
- Identifier les problèmes auxquels font face les professeur(e)s migrant(e)s;
- Identifier des moyens pour améliorer l'intégration des professeur(e)s à leur arrivée à l'Université Laval ainsi qu'au retour d'une absence (AER, congés, etc.);
- Sous l'autorité du comité exécutif ou du conseil syndical, organiser des activités pour informer les professeur(e)s et favoriser leur intégration;
- Faire des recommandations sur toutes questions concernant l'aide et l'accueil des professeur(e)s;
- Répondre aux demandes particulières que pourraient lui présenter le comité exécutif ou le conseil syndical.

### DESCRIPTION DU POSTE

- Animer les réunions et les ateliers du comité;
- Participer à la mise à jour et à la production de documents;
- Répondre à tout autre besoin lié aux activités du comité.

### IMPLICATION

- Quatre à six réunions par année;
- Quelques heures par année pour la préparation et la tenue des activités du comité.

### LIBÉRATION ET COMPENSATION

La présidente ou le président du comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs ne bénéficie d'aucune libération.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de membre – Comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs

**SPUL**

Syndicat des **professeurs**  
**et professeures**  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Membre	3	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2027	2 ans

### MANDAT DU COMITÉ

- Étudier toute question relative aux conditions d'accueil des professeur(e)s qui poursuivent leur carrière à l'Université Laval;
- Identifier les problèmes auxquels font face les professeur(e)s migrant(e)s;
- Identifier des moyens pour améliorer l'intégration des professeur(e)s à leur arrivée à l'Université Laval ainsi qu'au retour d'une absence (AER, congés, etc.);
- Sous l'autorité du comité exécutif ou du conseil syndical, organiser des activités pour informer les professeur(e)s et favoriser leur intégration;
- Faire des recommandations sur toutes questions concernant l'aide et l'accueil des professeur(e)s;
- Répondre aux demandes particulières que pourraient lui présenter le comité exécutif ou le conseil syndical.

### DESCRIPTION DU POSTE

- Participer aux réunions et aux ateliers du comité;
- Participer à la mise à jour et à la production de documents;
- Répondre à tout autre besoin lié aux activités du comité.

### IMPLICATION

- Quatre à six réunions par année.

### LIBÉRATION ET COMPENSATION

Les membres du comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs ne bénéficient d'aucune libération ou compensation.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de membre – Comité d'aide financière

# SPUL

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Membre	2	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2027	2 ans

### MANDAT DU COMITÉ

- Dans le respect de la Politique d'insertion du SPUL dans son milieu ainsi que des règles d'attribution de l'aide financière qui y sont prévues, analyser des demandes d'aide financière reçues d'organismes œuvrant dans l'un ou l'autre des secteurs suivants :
  - L'éducation populaire, dont l'alphabétisation;
  - La justice sociale et l'équité, notamment pour les femmes et pour les groupes marginalisés ou en situation précaire, ainsi que la défense des droits et libertés de la personne;
  - Le soutien direct à la communauté universitaire;
- Faire des recommandations quant à l'engagement du SPUL dans son milieu.

### DESCRIPTION DU POSTE

- Étudier les demandes d'aide financière reçues;
- Répondre à tout autre besoin en lien avec le mandat du comité.

### IMPLICATION

- Une rencontre d'une journée par année, habituellement en février;
- Quelques heures par année pour travailler et réviser des documents.

### LIBÉRATION ET COMPENSATION

Les membres du comité d'aide financière ne bénéficient d'aucune libération ou compensation.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Postes de co-président(e) – Comité vie professorale et collégialité

**SPUL**

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Co-président(e)	2	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2027	2 ans

### MANDAT DU COMITÉ

Sous la direction du comité exécutif et du conseil syndical :

- Proposer et organiser des activités d'échange et d'information sur la vie professorale et la collégialité;
- Proposer et organiser des activités d'animation de la vie professorale pour l'ensemble des membres;
- Organiser une rencontre annuelle d'orientation des délégué(e)s et délégué(e)s suppléant(e)s;
- Soutenir les initiatives des professeur(e)s touchant la vie professorale et la collégialité;
- Répondre aux demandes particulières que pourraient lui faire le comité exécutif ou le conseil syndical.

### DESCRIPTION DU POSTE

- Préparer et diriger les rencontres mensuelles du comité;
- Assurer la coordination des activités organisées par le comité;
- Participer à toutes les activités relatives au mandat du comité;
- Rendre compte de ses activités au comité exécutif et au conseil syndical.

### IMPLICATION

- Une journée et demie par semaine.

### LIBÉRATION ET COMPENSATION

Les co-président(e)s du comité vie professorale et collégialité bénéficient chacun(e) d'une libération à 50 % à la session d'automne ou à la session d'hiver.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de membre – Comité vie professorale et collégialité

**SPUL**

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Membre	6	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2027	2 ans

### MANDAT DU COMITÉ

Sous la direction du comité exécutif et du conseil syndical :

- Proposer et organiser des activités d'échange et d'information sur la vie professorale et la collégialité;
- Proposer et organiser des activités d'animation de la vie professorale pour l'ensemble des membres;
- Organiser une rencontre annuelle d'orientation des délégué(e)s et délégué(e)s suppléant(e)s;
- Soutenir les initiatives des professeur(e)s touchant la vie professorale et la collégialité;
- Répondre aux demandes particulières que pourraient lui faire le comité exécutif ou le conseil syndical.

### DESCRIPTION DU POSTE

- Participer aux réunions du comité;
- Participer aux activités d'échange et d'information et aux activités d'animation offertes par le comité;
- Participer à la mise à jour et à la production de documents;
- Répondre à tout autre besoin.

### IMPLICATION

- Une réunion par mois;
- Quelques réunions épisodiques de sous-comités;
- Quelques journées par année pour participer aux activités organisées par le comité.

### LIBÉRATION ET COMPENSATION

Les membres du comité vie professorale et collégialité ne bénéficient d'aucune libération ou compensation.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de membre – Comité du SPUL sur la retraite

**SPUL**

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Membre	1	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2028	3 ans

### MANDAT DU COMITÉ

- Veiller à l'application de la convention collective sur tout sujet relatif à la retraite;
- Étudier les conditions de vieillissement et de retraite des professeur(e)s de l'Université Laval, en tenant compte en particulier du Régime de retraite;
- Conseiller les représentant(e)s du SPUL au comité de retraite du RRPPUL, recevoir leurs rapports périodiques et évaluer les propositions de modifications aux dispositions du régime ou à son fonctionnement;
- Proposer au comité exécutif du SPUL les orientations qui devraient être véhiculées par les représentant(e)s syndicales et syndicaux au comité de retraite du RRPPUL;
- Effectuer les études spéciales qui lui sont confiées par le conseil syndical et le comité exécutif du SPUL;
- Aider le comité de retraite du RRPPUL à élaborer et mettre à jour une politique d'information et de communication en matière de retraite à l'intention des membres du SPUL, et en évaluer l'application;
- Préparer ou participer à la préparation des documents d'information transmis par le SPUL à ses membres, et portant sur le Régime de retraite;
- À la demande du comité exécutif, établir des liens avec les comités correspondants des autres associations d'employé(e)s de l'Université et d'autres associations de professeur(e)s, aux niveaux local, provincial et national;
- Faire les recommandations appropriées au comité exécutif et au conseil syndical du SPUL.

### IMPLICATION

- Une rencontre par trimestre ou selon les besoins.

### LIBÉRATION ET COMPENSATION

Les membres du CSR ne bénéficient d'aucune libération ou compensation.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de membre – Comité d'application de la convention collective

**SPUL**

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Membre	3	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2026	2 ans

### MANDAT DU COMITÉ

- Répondre aux demandes d'information des membres relatives à leurs droits et leurs devoirs en regard des dispositions de la convention collective;
- Répondre aux demandes des membres concernant un problème particulier dans leurs relations avec l'Employeur;
- Fournir au comité exécutif le soutien technique nécessaire à l'application de la convention collective, notamment en ce qui a trait aux dates importantes et aux délais prévus à la convention;
- Décider, après évaluation, si le SPUL apportera son support à un grief résultant d'un litige entre l'Employeur et une ou des personnes visées par le certificat d'accréditation du SPUL;
- Prendre en charge tous les dossiers de griefs et y représenter le SPUL;
- Choisir le procureur du SPUL, l'arbitre et l'assesseur syndical lorsqu'il y a lieu;
- Examiner les rapports des représentant(e)s du SPUL au comité paritaire des relations du travail (CPRT);
- Conseiller des représentant(e)s du SPUL au comité paritaire des relations du travail (CPRT);
- Répondre aux demandes particulières que pourraient lui faire le comité exécutif ou le conseil syndical;
- Rédiger un compte rendu de chaque réunion;
- Présenter un rapport annuel de ses activités au conseil syndical, normalement au mois de mai.

### DESCRIPTION DU POSTE DE MEMBRE

- Répondre aux demandes d'information sur la convention collective;

Répondre aux demandes des membres concernant un problème particulier dans les relations de travail, que ce soit avec l'Employeur ou un autre membre de la communauté universitaire;

- Participer à la préparation de rencontres d'information sur diverses thématiques de la convention collective (recrutement, renouvellement de contrat, agrégation, titularisation, année d'étude et de recherche, congés parentaux, prérogatives de l'assemblée, etc.);
- Participer à chaque rencontre mensuelle du comité (quatre à six heures);
- Suivre chaque situation-problème et en rendre compte aux autres membres du comité;
- Rencontrer les membres d'une unité, à leur demande, pour discuter d'un élément de la convention collective;
- Connaître les politiques et les règlements institutionnels et s'assurer que leur révision est en conformité avec la convention collective.

### **IMPLICATION**

- Au moins une journée et demie par semaine.

### **LIBÉRATION ET COMPENSATION**

Les membres du comité d'application de la convention collective bénéficient d'une libération à 50 % par année, à la session d'automne ou à la session d'hiver, et reçoivent, une fois par année, une unité de compensation selon la politique du SPUL en vigueur.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de membre – Comité du SPUL sur les finances de l'Université Laval

# SPUL

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Membre	1	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2027	2 ans

## MANDAT DU COMITÉ

Sous la direction du comité exécutif et du conseil syndical :

- Éclairer le comité exécutif du SPUL et le conseil syndical sur les questions financières de l'Université Laval;
- À la lumière des politiques de financement des universités, analyser les budgets et les états financiers de l'Université Laval;
- Évaluer les choix institutionnels en matière de financement des décanats et des unités, notamment en examinant l'utilisation du fonds de fonctionnement;
- Estimer les impacts des choix financiers sur la vie professorale et les conditions de travail des professeur(e)s;
- Fournir au comité exécutif le soutien technique nécessaire pour évaluer les décisions financières de l'Université Laval;
- Rédiger des rapports d'évaluation du budget et des états financiers de l'Université Laval;
- Présenter un rapport annuel de ses activités au conseil syndical, normalement au mois de mai.

## DESCRIPTION DU POSTE

- Analyser et évaluer les budgets et les états financiers de l'Université Laval;
- Examiner l'utilisation du fonds de fonctionnement;
- Faire les suivis nécessaires auprès des facultés, notamment pour obtenir les budgets;
- Assurer une veille sur toutes informations susceptibles d'éclairer l'analyse des budgets et des états financiers;
- Soutenir le comité exécutif dans l'analyse des finances de l'Université Laval.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- Avoir des connaissances du financement des universités;
- Posséder des notions d'analyses financières;
- Intérêts et motivations à comprendre les questions financières à l'Université Laval.

## **LIBÉRATION ET COMPENSATION**

Les membres du comité du SPUL sur les finances de l'Université Laval ne bénéficient d'aucune libération ou compensation.

## APPEL DE CANDIDATURES

### Poste de président(e) – Comité de réflexion du SPUL sur l'intelligence artificielle

# SPUL

Syndicat des professeurs  
et professeures  
de l'Université Laval

Poste	Nombre	Début du mandat	Fin du mandat	Durée du mandat
Président(e)	1	1 <sup>er</sup> juin 2025	31 mai 2027	2 ans

## MANDAT DU COMITÉ

Sous la direction du comité exécutif et du conseil syndical :

- Éclairer le comité exécutif du SPUL et le conseil syndical sur les enjeux de l'intelligence artificielle (IA) sur tous les aspects du travail de professeur(e)s, c'est-à-dire de l'enseignement, la recherche et le soutien administratif;
- Documenter les enjeux et assurer une veille sur le développement de l'IA en contexte universitaire;
- Analyser les impacts des choix institutionnels en matière d'IA sur la vie professorale et les conditions de travail des professeur(e)s;
- Proposer et organiser des activités d'échange et d'information sur les enjeux de l'IA en contexte universitaire;
- Recueillir les préoccupations des professeur(e)s sur ces questions;
- Documenter les situations vécues par les professeur(e)s, notamment l'impact sur leur travail;
- Recommander des actions au comité exécutif;
- Présenter un rapport annuel de ses activités au conseil syndical, normalement au mois de mai.

## DESCRIPTION DU POSTE DE PRÉSIDENT(E)

- Diriger et convoquer les rencontres du comité mensuellement;
- Préparer l'ordre du jour des réunions;
- Préparer des rencontres d'information sur différentes thématiques de l'IA;
- Rendre compte au comité exécutif des réflexions, des analyses du comité et des différentes problématiques affectant le travail des professeur(e)s.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- Avoir des connaissances et un intérêt pour les enjeux de l'IA;
- Intérêt pour le travail des professeur(e)s, la pédagogie et la recherche universitaire.

## **LIBÉRATION ET COMPENSATION**

Rien n'est prévu à ce sujet dans la politique du SPUL en vigueur.